

Résumé du CONSEIL MUNICIPAL du 1er juillet 2010

1 - Reprise Voirie Lotissement le Doynné : un protocole passé avec la CCLS stipule que la reprise des parties communes du lotissement ne peut être que globale : voirie, eau, assainissement... Le SIAEP (eau) vient de décider de reprendre un lotissement au plus tôt 3 ans après la conformité de la dernière construction. Par conséquent, le Conseil ne peut reprendre les parties communes du lotissement avant.

2 - Demande de subvention pour la classe de découverte : le Conseil décide de payer la subvention de 350 € pour la sortie des 21 et 22 juin au Château de la Turmelière à Liré pour les classes GS-CP, CE1.

3 - Cantine : le nombre augmente : 80 enfants à la rentrée. Par conséquent, la commission envisage de déplacer le rideau entre la cantine et la salle de motricité ou bien de ne faire qu'un service.

4 - Accessibilité : Suite à l'avis favorable du Conseil Général, le Plan de mise en accessibilité (PAVE) est approuvé. Il pourra faire l'objet d'une évaluation annuelle et d'une révision tous les trois ans maximum.

5 - ERP : comme l'appel d'offre pour les études de diagnostic d'accessibilité des ERP est intéressant, le Conseil Municipal décide de se rallier au groupement de la CCLS.

6 - Demande de Transfert de Licence IV de Saumur en faveur du Clos des Plantes

Le Conseil Municipal donne un avis favorable pour que la Sté Jolifrak puisse exploiter une licence IV venant de Saumur. à la place de la licence IV communale à partir du 01/01/2011.

7 - Archives : Mme Gatti des Archives départementales indique qu'il y a 2 mois de travail par des archivistes professionnels. Ils ne pourraient intervenir qu'en septembre 2011. Il en sera débattu au moment de l'élaboration du budget. Elle a déjà découvert des archives intéressantes telles que le premier registre des délibérations du Conseil Municipal datant de 1830.

8 - Assurance Groupe risques statutaires CACEP - Convention Centre de Gestion :

Le Conseil décide de se rallier à la consultation du Centre de Gestion pour l'assurance groupe garantissant les risques financiers incombant à la collectivité en matière statutaire qui couvre les risques accidents du travail, longue maladie, congés maternités pour un coût d'environ 2400€ par an.

9 - Subventions du Conseil Général

Le Conseil Général accorde une nouvelle subvention dite « contrat de territoire », aux Communautés de Communes qui la répartissent pour des projets communautaires sur 3 ans. Le Conseil Municipal entérine la répartition suivante : 20 % iront à la CCLS financer le transfert du siège social et multiservice de Cheffes. Les 80% restants seront répartis sur les 6 communes selon les critères population et potentiel fiscal, soit 16 968 € pour Ecuillé (pour 3 ans).

Désormais, nous ne percevons plus "la dotation de solidarité départementale" du CG car elle est seulement octroyée aux communes de moins de 500 habitants, l'an dernier nous avions reçu 7800 €.

10 - Location chaises : La commune a fait l'acquisition de 200 chaises, elles seront prêtées gratuitement aux associations de la commune. Location aux particuliers : 0,50 € / chaise. Une régie sera créée.

11 Retour Infos et Questions Diverses

Journal Les articles sont prêts et le journal va pouvoir sortir courant juillet

Formation défibrillateur : il y a aura 2 sessions de formation en septembre. Y seront conviés des élus, une partie du personnel communal, les présidents d'associations, Madame PETIT (habitant non loin du lieu où se situe le défibrillateur) et les personnes recevant du public : « Clos de Plantes », Château du Plessis-Bourré.

Bar le Bidule dimanche 29 août / Comité des Fêtes : sous les préaux de la Mairie.

Lieu d'implantation de la zone artisanale : Suite à plusieurs demandes d'artisans. éventualité d'un lieu mieux situé que la Bodinière : près de la croix de Beauvais afin de bénéficier de l'axe routier. Etude en cours.

Chemin de randonnée : L'élagage de certains chemins a débuté, les propriétaires voisins seront visités .

Retour de la commission SIAEP : suite à la demande de M. Guilleux du Petit Bignon, réalisation de l'extension du réseau à sa première parcelle, à charge pour lui de desservir sa future maison.

CCAS : fixer la date du prochain repas des anciens et travailler sur le plan de sauvegarde.

Emissaires : Début de l'élagage des émissaires début juillet.